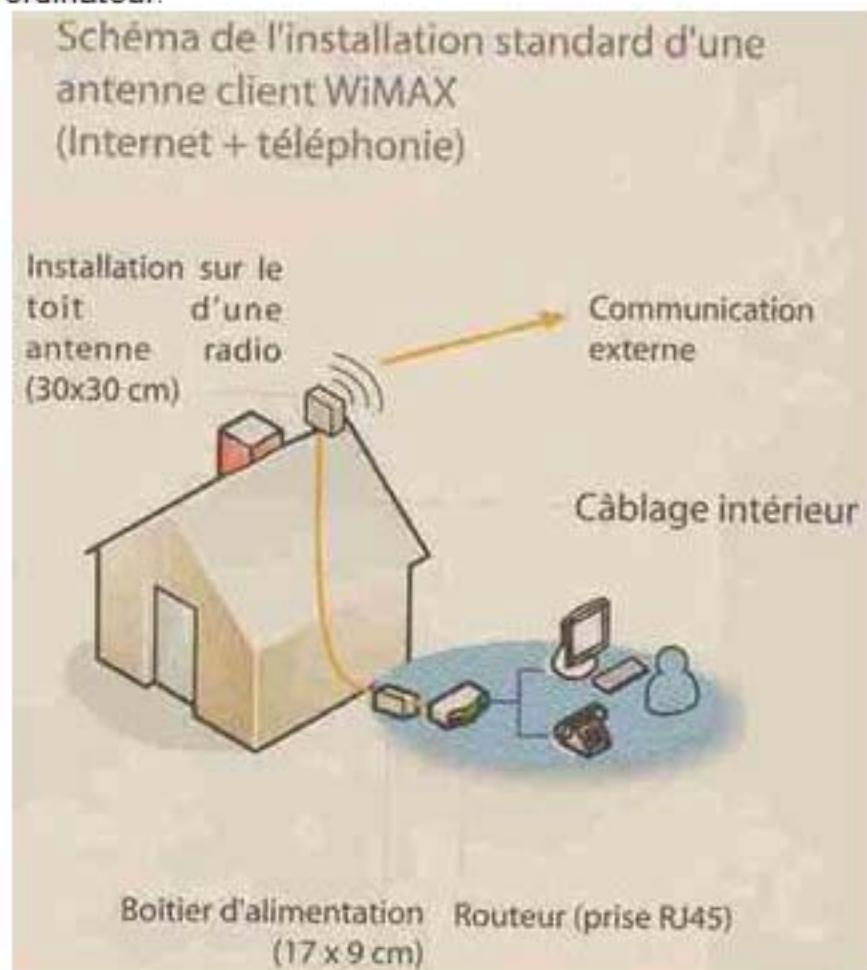


## INTERNET à haut débit, enfin (peut-être ?)...

Il est rappelé que l'ADSL (haut débit filaire = France Telecom) est réservé à quelques privilégiés du village et encore au débit le plus faible (=512 kb/s). Il y a peu d'espoir que France Telecom investisse dans l'extension de son réseau pour améliorer significativement la desserte local (statistiquement il suffit d'un foyer raccordé pour considérer le village comme couvert !...).

Une solution alternative, pour notre commune, est la technologie WiMAX : ondes radio donc sans fil.

Concrètement : un émetteur sur une construction en point haut (dans notre cas l'émetteur TDF du col du pigeonnier) et un récepteur (antenne radio -30x30cm- 3,5 GHz)\* sur le toit de la maison relié par câble à un « routeur » et / ou (en fonction du Fournisseur d'Accès Internet) un boîtier d'alimentation dans votre logement pour raccorder l'ordinateur.



\* cette fréquence est exempte d'interférence avec les autres équipements en place

Contrairement à ADSL, WiMAX est distribué par une société sous « délégation de service public » : NET67 mandaté pour 7 ans (renouvelable) par le Conseil Général du Bas-Rhin pour permettre l'accès au haut débit aux citoyens non desservis par ADSL.

NET67 a l'obligation d'augmenter la capacité d'émission en adaptant les émetteurs en fonction de l'augmentation du nombre d'abonné sans condition de rentabilité

Le matériel, notamment l'antenne) est fourni par NET67

contre une caution de 100 € (restitué lors de la résiliation si le matériel est en bon état). Néanmoins, l'installation (pose de l'antenne et du câble de raccordement) par un installateur agréé est à la charge de l'abonné (entre 150 et 250 € sur devis).

A priori, l'ensemble du village devrait être couvert. Néanmoins, il est prudent de faire un test d'éligibilité sur le site de NET67 : <http://eligibilite.net67.fr>

Avant l'installation du matériel, l'installateur agréé vérifiera les conditions de réception réelles sur place, le cas échéant le matériel sera retourné sans frais ni de matériel ni de main d'œuvre.

Pour l'instant, 3 Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) : Numéo, Luxinet et Altitude Telecom, distribuent WiMAX mais rien de vous empêche de consulter d'autres FAI (orange, free, etc...).

Les FAI proposent divers forfaits 1 ou 2 Mb/s pour les particuliers et jusqu'à 4 Mb/s pour les entreprises sous diverses conditions (semblables à celle de l'ADSL), consulter les FAI pour plus d'informations :

- Altitude Telecom = [www.altitudetelecom.fr](http://www.altitudetelecom.fr) ou par téléphone 0892760800 ou par e-mail : [grandpublic@altitudetelecom.fr](mailto:grandpublic@altitudetelecom.fr)
- Numéo = [www.numeo.fr](http://www.numeo.fr) ou par téléphone 0826624400
- Luxinet = [www.luxinet.fr](http://www.luxinet.fr) ou par téléphone 0486688875

Les FAI proposent également la téléphonie WiMAX qui vous dispense de la ligne téléphonique fixe dans votre habitation donc également de l'abonnement... Cependant, il faut l'accès internet, la téléphonie toute seule n'est pas disponible.

NET67 garantie une bonne réception même par conditions météo défavorables. Seule la neige risque de légèrement perturber la réception comme pour une parabole de télévision.

Etienne LAVEAU de NET67 est à votre disposition pour plus d'informations sur [www.net67.fr](http://www.net67.fr) ou au 0388793009. Il est aussi disposé à venir à Hunspach pour animer une réunion publique pour présenter en détail la technologie et pour répondre aux questions.

**Les personnes intéressées par une réunion locale sont priées de le signaler en mairie (un simple mail à [mairie.hunspach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hunspach@wanadoo.fr) suffit**

*NB : Pour le moment aucune étude n'a formellement démontré que les ondes émises étaient nocives pour la santé des individus. D'autres études sont en cours, la publication du rapport de l'AFSSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement sur la Téléphonie mobile) est prévue pour la fin de l'année.*